



Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Le RHNe assouplit le régime des visites pour les patients hospitalisés

Dès le jeudi 17 février, chaque patient pourra recevoir une visite par jour avec prise de rendez-vous préalable. Comme le canton de Neuchâtel connaît le plus haute incidence de cas Covid de Suisse, des mesures contraignantes sont maintenues sur les différents sites de l'institution. Une réévaluation de la situation sera effectuée après la semaine de relâches.

Ce mercredi 16 février, le Conseil fédéral a décidé de mettre fin à l'essentiel des mesures de protection contre le Covid-19. Le nouveau régime, qui entrera en vigueur dès demain 17 février, prévoit notamment la suppression du certificat Covid. Le port du masque reste toutefois obligatoire dans les hôpitaux et les établissements de soins.

Vu la forte incidence des cas de Covid-19 dans le canton de Neuchâtel, le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) a décidé d'assouplir le régime des visites, mais pas de revenir immédiatement à la normale. Les patients hospitalisés pourront dès demain recevoir une visite par jour - et non plus dès le 3^e jour d'hospitalisation, puis tous les 3 jours comme c'est le cas depuis décembre dernier. L'horaire des visites (14h-17h) reste inchangé. Une inscription préalable aux numéros ci-dessous reste indispensable entre 8h30-12h et 13h30-16h (les jours ouvrables).

- **Sites de Pourtalès et du Val-de-Ruz:** 079 559 54 25
- **Sites de La Chaux-de-Fonds et du Locle:** 079 559 51 99

Après un contrôle de la demande, les proches recevront un SMS de confirmation indiquant la date, l'heure de début et de fin de la visite. Les proches qui n'ont pas de téléphone mobile seront inscrits sur une liste transmise à l'accueil de chaque site. Le SMS de confirmation devra être présenté pour pouvoir entrer dans l'hôpital. Les visites, d'une durée maximale d'une heure, seront organisées de façon à avoir un seul visiteur par chambre en même temps.

Des mesures contraignantes sont maintenues sur les différents sites de l'institution. L'accompagnement des patients reste limité aux enfants et aux personnes à mobilité réduite. Les colloques et formations restent suspendues. La situation sera réévaluée au retour de la semaine des relâches neuchâteloises. Le retour à la normale sera

décidé en fonction de l'évolution de la situation épidémique – le RHNe reste sous tension, avec près de 80 patients hospitalisés en lien avec le Covid-19.

Les visites auprès de patients suspects ou atteints par le coronavirus restent interdites, sauf cas particulier, avec autorisation explicite de l'équipe médico-soignante. En cas de symptômes du virus, les visiteurs doivent renoncer à venir à l'hôpital. Le RHNe rappelle que le respect des règles d'hygiène et la distanciation sociale sont indispensables pour protéger les soignants et les patients.

Neuchâtel, le 16 février 2022

Claire Charmet, présidente du Collège des directions, répond à vos questions au 079 559 53 91